

COVID-19 Évaluation préliminaire des travailleurs

Les employeurs et les travailleurs doivent suivre les directives de santé publique du territoire et de la région où ils se trouvent. Utilisez cet outil pour déterminer si un travailleur pose un risque d'exposition à la COVID-19 sur le site.

1. Procédez à une évaluation préliminaire des risques d'exposition à la COVID-19 en vous basant sur votre plan de contrôle de l'exposition.
2. Informez la personne des procédures à suivre pour un travail sécuritaire :
 - a. procédure de vérification à l'entrée
 - b. utilisation de protections pour le visage
 - c. lavage ou désinfection des mains
 - d. nettoyage des surfaces (avant et après usage)
 - e. contrôle des déplacements sur les lieux
 - f. procédure de vérification à la sortie
3. Conservez les informations d'évaluations préliminaires du travailleur dans vos dossiers.

Nom du travailleur :		
Nom de la personne effectuant l'évaluation préliminaire :		<input type="checkbox"/> auto-évaluation
Date et heure de l'évaluation :	<input type="checkbox"/> À l'entrée <input type="checkbox"/> Par téléphone	<input type="checkbox"/> Par courriel (auto-évaluation)
Nom du superviseur :		
1. Le travailleur a-t-il des <u>symptômes</u> de COVID-19 (par exemple, toux, fièvre ou essoufflement)?		
<input type="checkbox"/> Non – Passez à l'étape 2.	<input type="checkbox"/> Oui – Évaluez les risques et suivez votre plan de contrôle de l'exposition . Rappelez-lui de suivre toutes les directives de santé publique pertinentes.	
2. Le travailleur a-t-il reçu les deux doses de vaccin?		
<input type="checkbox"/> Non – Passez à l'étape 2(a).	<input type="checkbox"/> Oui – Évaluez les risques et suivez votre plan de contrôle de l'exposition . Rappelez-lui de suivre toutes les directives de santé publique pertinentes.	
2.(a) Le travailleur a-t-il reçu une dose de vaccin?		
<input type="checkbox"/> Non – Passez à l'étape 3.	<input type="checkbox"/> Oui – Évaluez les risques et suivez votre plan de contrôle de l'exposition . Rappelez-lui de suivre toutes les directives de santé publique pertinentes.	
3. Le travailleur a-t-il récemment voyagé à l'extérieur du territoire?		
<input type="checkbox"/> Non – Passez à l'étape 4.	<input type="checkbox"/> Oui – Évaluez les risques et suivez votre plan de contrôle de l'exposition . Rappelez-lui de suivre toutes les directives de santé publique pertinentes.	
4. Le travailleur a-t-il un autre emploi ou des activités bénévoles dans un lieu de travail considéré comme étant à haut risque?		
<input type="checkbox"/> Non – Passez à l'étape 5.	<input type="checkbox"/> Oui – Évaluez les risques afin de décider des mesures de sécurité supplémentaires à prendre. Passez à l'étape 5.	
5. Le travailleur a-t-il été en contact rapproché avec :		
<ul style="list-style-type: none"> • une personne ayant été confirmée positive à la COVID-19; • une personne en attente de savoir si elle a contracté la COVID-19; • une personne présentant des symptômes de COVID-19; • une personne ayant récemment voyagé à l'extérieur du territoire? 		
<input type="checkbox"/> Non – Passez à l'étape 6.	<input type="checkbox"/> Oui – Rappelez-lui de suivre toutes les mesures de santé publique pertinentes	
6. Le travailleur a-t-il été mis au courant des procédures de travail sécuritaires en matière :		
<input type="checkbox"/> d'éloignement de 2 mètres	<input type="checkbox"/> de lavage ou de désinfection des mains	<input type="checkbox"/> de vérifications à l'entrée et à la sortie
<input type="checkbox"/> de contrôle des déplacements sur les lieux	<input type="checkbox"/> de nettoyage des surfaces	<input type="checkbox"/> d'utilisation d'EPI
Autres éléments à prendre en compte :		

Vous n'avez pas à soumettre ce formulaire à la CSTIT.

Conservez les informations pour vos dossiers.